

# COMMUNE : MARIGNÉ-LAILLÉ

📍 Départ : La Grange, Point Information Touristique.  
🅐 Parking : Parking de la Salle des Fêtes.

GPS : 47.817764, 0.340313



Entre 1h00  
et 2h00



8,6 km / 4 km  
avec variante



Étapes



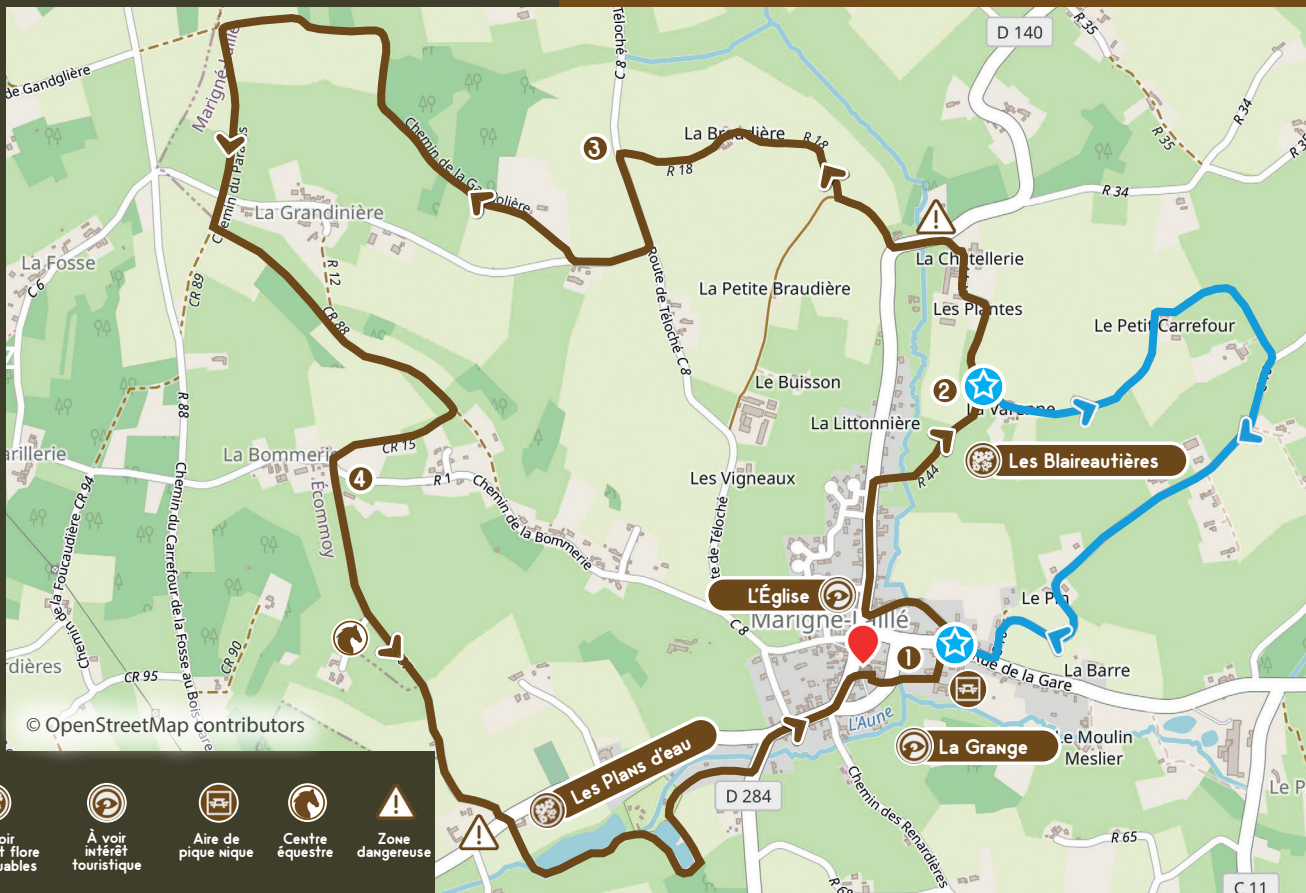
Balisage  
jaune



Variante  
début / fin



LE CHEMIN CREUX  
ML1



À voir  
faune et flore  
remarquables



À voir  
intérêt  
touristique



Aire de  
pique nique



Centre  
équestre



Zone  
dangereuse

## LA RANDO



1. De la Grange 📍, prendre la direction du groupe scolaire. Traverser la rue et suivre l'allée qui longe la cour d'école.

À l'intersection, emprunter le chemin du Moulin Neuf en face puis continuer sur la route à gauche. Au croisement, prendre à droite la rue du Haut du Bourg, puis après 350 m, prendre le sentier enherbé à droite 📍.

2. À l'intersection, 2 possibilités :

### 🌟 Variante ML1 (4 km)

Prendre à droite, passer entre les maisons du hameau de la Varenne, et suivre la petite sente qui longe les champs et quelques propriétés privées. Admirer la vue sur le village et son bocage.

Au croisement avec la route, prendre à droite sur 1,2 km pour redescendre vers le bourg. Prendre à droite puis rejoindre le bourg, reprendre l'allée le long de l'école pour retourner jusqu'à la Grange et le point de départ.

### ML

Prendre le chemin à gauche vers la Châtellerie, longer la ferme puis au carrefour continuer à gauche ⚠️ (attention danger). Au virage, prendre le chemin à droite et à 200 m prendre la petite sente à droite pour rejoindre la Braudière. Admirer la vue sur le bocage.

3. En rejoignant la route, prendre à gauche puis la 1<sup>ère</sup> à droite. Dans 200 m, prendre à droite le chemin du Renaudin et le suivre sur 1200 m. À l'intersection des chemins, prendre le petit sentier à gauche entre deux champs.

Traverser la route sur le petit sentier boisé, avancer sur 75 m puis prendre le chemin sur gauche. Poursuivre sur un sentier boisé jusqu'à rencontrer sur droite un chemin qui monte qu'il faut emprunter.

4. Au virage, prendre légèrement à gauche puis suivre le chemin en face vers la Vincendière. Au niveau du parc équestre, filer tout droit sur le chemin en pente descendante. Traverser la route ⚠️ (attention danger) et continuer sur le chemin en herbe. Contourner les 2 plans d'eau 📍 par la droite, longer le camping et les terrains de boules pour rejoindre la route. Prendre à gauche, passer l'Aune puis prendre à droite pour rejoindre le bourg. Au carrefour, continuer sur la route de gauche pour rejoindre l'église 📍, tourner à droite, au pied, afin de rejoindre le point de départ.

## à voir, à savoir



**Les blaireautières :** Sur le chemin, vous observez des trous qui sont des terriers de blaireaux. Ce sont de véritables labyrinthes de galeries et de chambres où ils vivent.



**Les plans d'eau :** Propriétés de la commune et réservés à la pêche, ils sont gérés par l'association la Truite de l'Aune. Le petit étang est actuellement en cours de réfection. Agrémentés de tables de pique-nique et d'espaces de jeux et loisirs, c'est un endroit paisible à découvrir à proximité du camping.



**L'église St Pierre-des-Liens et les vitraux de St Hubert :** Église des Xe, XIIIe et XVIe siècles. Elle renferme des vitraux du XVIe siècle, représentant des anges musiciens, classés Monuments historiques au titre d'objets. Elle abrite également une belle composition datant du XIXe, sur le thème de Saint-Hubert, offerte par les chasseurs de Bercé et réalisée par les ateliers Fialeix de Mayet.

### Plus d'infos :

La Grange est un relais d'information touristique de la Communauté de communes. Inaugurée le 5 juillet 2019, elle a été entièrement rénovée et les travaux ont été réalisés par la commune et subventionnés par l'Etat.



Scannez le QR code pour consulter le tracé GPX.



L'ORÉE DE BERCE-BELINOIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Merci de ne pas jeter sur la voie publique et de respecter les lieux relevant du domaine privé.

